

TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (POINTE)

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION TENUE LE 30 SEPTEMBRE 2010, À 9 H, À L'HÔTEL DES COMMANDANTS, RUE DE LA REINE, GASPÉ (DÎNER INCLUS)

Points à l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion
2. Mise en contexte et explications des objectifs de la réunion
3. Présentation des partenaires (tour de table)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Présentation de l'activité PAFI-T/4 et présentation de la méthode enjeux-solutions
6. Lecture et adoption du compte rendu du 2 septembre 2010
7. Adoption du mode de fonctionnement de la TGIRT (terminer la composition de la table)
8. Présidence (explication du rôle et élection d'un président)
9. Terminer l'identification des préoccupations (PAFI-T/3)
10. Cerner les enjeux résultants des préoccupations de la TGIRT (PAFI-T/4) (validation de la méthode)
11. Divers
12. Sujet de la prochaine réunion
13. Évaluation de la réunion
14. Levée de l'assemblée

Sont présents :	BELZILE, Robert	Groupe de scieries GDS inc.
	GAGNON, Yvan	Gespeg
	BABIN, Louis	ZEC des Anses
	BLAIS, Claude	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FEDECP) GÎM
	COURT, Katherine	Produit forestier Temrex
	DESCHÊNES, Berthier	Réserve faunique de Port-Daniel
	DUCHESNE, Caroline	CREGÎM
	ÉLÉMENT, Jean-Christophe	Coop. de travail en aménagement forestier des MRC de La Côte-de-Gaspé et Rocher-Percé
	ROY, Jean	Société de gestion des rivières de Gaspé
	LELIÈVRE, Gaétan	MRC-CLD de La Côte-de-Gaspé
	CHOUINARD, Michel	Conseil de l'eau Sud
	GRENIER, Mario	MRC – CLD Rocher-Percé
	BOURDAGES, David (substitut de la rivière Pabok)	FGRSQ
	BERNIER, Thomas	CRÉGÎM – Coordonnateur de la CRNT
HUDON, Jean-François	Animateur	
LEBLANC, Mathieu	CRÉGÎM – Agent de concertation (milieu faunique)	
FORTIN, Sylvain	CRNT – Président de la CRNT	
HUNT, Douglas	CRNT – Commissaire	
MOLLOY, Roger	CRNT – Commissaire	
DESMEULES, Pierre	MRNF	
CHOUINARD, Daniel	MRNF	
GAGNON, LUC	MRNF	
LAUZON, Marc	MRNF	
Sont absents :	ROY, Sébastien	Association coopérative forestière de St-Elzéar
	POIRIER, Rosario	Rosario Poirier inc.
	LAVOIE, Martin	Damabois – Division Cap-Chat
	SIROIS, Edmond	Société de gestion de la rivière Grande-Rivière
	SOUCY, Gaétan	FQSA
	CÔTÉ, Mathieu	Parc National du Canada Forillon
	HARDY, Jean-Marc	Sentier International des Appalaches

Points	Sujets et éléments de suivi	
1	Mot de bienvenue et ouverture de la réunion	<p>Jean-François Hudon souhaite la bienvenue à tous. Thomas Bernier aborde le sujet du quorum et mentionne que la CRNT est ouverte, dans le cas où les règles du quorum poseraient problème, à modifier ses règles afin que le quorum soit : « les membres présents à la table ». Il propose aussi que s'il n'y a pas quorum lors d'une réunion que l'on puisse quand même prendre des décisions et valider les propositions faites à la prochaine table.</p> <p>Jean Roy se demande ce que ça implique de valider les décisions prises. Thomas Bernier répond. Jean Roy mentionne que c'est aux participants de se responsabiliser et de se présenter aux tables.</p>
	Mise en contexte et explications des objectifs de la réunion	<p>Jean-François mentionne les objectifs de la journée qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adoption du mode de fonctionnement de la TGIRT (terminer la composition de la table) - Présidence de la TGIRT (explication du rôle de présidence et nomination d'un président(e)); - Terminer l'identification des préoccupations (PAFI-T/3); - Présenter la démarche enjeux-solutions et cerner les enjeux résultant des préoccupations de la TGIRT (PAFI-T/4).
3	Présentation des partenaires (tour de table)	Tour de table. Les participants se présentent.
4	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Fait, ML</p> <p>Fait, ML</p>	<p>Jean-François Hudon fait la lecture de l'ordre du jour. Jean-François Hudon explique pourquoi Caroline Duchesne a un point sur la CRNT à présenter. Il explique pourquoi elle était présente à la CRNT comme représentante de la TGIRT de la Pointe.</p> <p>Jean Roy demande si le point du quorum sera rediscuté plus tard. Comme il y a un problème technique avec le projecteur, on propose de régler le cas du quorum tout de suite. Il y a des discussions sur les règles du quorum. Katherine Court ne veut pas enlever les règles du quorum qui ont été fixées et mentionne que chacun des organismes à la table est censé avoir un substitut, donc n'a pas de raison de manquer les réunions. Jean Roy ajoute que les membres doivent se responsabiliser et se présenter aux tables. Sylvain Fortin précise le point de vue de la CRNT par rapport au quorum. Jean Roy précise que dans un cas de gestion intégrée, les membres ne devraient pas assister seulement aux tables qui les intéressent. Au contraire, ils doivent profiter de l'occasion pour faire valoir leurs intérêts sur divers enjeux.</p> <p>Pierre Desmeules mentionne qu'aujourd'hui est une situation particulière due à la répétition de la méthode enjeux-solutions à toutes les tables. Ainsi, les membres ayant déjà vu la présentation peuvent se présenter plus tard.</p> <p>Claude Blais demande à la CRNT ou encore aux membres de communiquer avec tous les membres afin de sensibiliser les gens à se présenter aux tables. Katherine Court propose que la CRNT envoie une lettre de convocation officielle et certifiée aux membres qui s'absentent fréquemment. Il faudrait contacter directement les membres afin de les sensibiliser. La CRNT accepte.</p>

Points	Sujets et éléments de suivi	
		<p>Thomas Bernier précise que la CRNT fera des téléphones à chacun des membres qui s'absentent fréquemment et enverra des lettres certifiées. Le quorum restera comme il est. Jean Roy souligne qu'avec des substituts, des représentants, des frais de déplacement payés, selon lui, il n'y a pas de raison de ne pas se présenter.</p> <p>Jean-François Hudon demande de se prononcer sur le maintien des règles du quorum comme elles sont. Il est adopté, à l'unanimité, que les règles du quorum resteront comme elles sont.</p>
5	<p>Présentation de l'activité PAFI-T/4 et présentation de la méthode enjeux-solutions</p> <p>Présentation sera ajoutée sur le site Internet, ML</p>	<p>Luc, à l'aide d'une présentation PowerPoint, présente l'activité 4. Il lit la présentation (référence à la présentation PPT disponible sur le site Internet de la CRNT – section TGIRT).</p> <p>Annie Malenfant présente la démarche enjeux-solutions.</p> <p>À l'aide d'une présentation PowerPoint (disponible sur le site Internet de la CRNT – section TGIRT), elle explique d'abord la venue du nouveau régime forestier. Elle souligne l'aspect « nouveauté » de ce régime. (Voir la présentation PPT).</p> <p>Elle explique brièvement ce qu'est l'aménagement écosystémique. Elle explique l'approche enjeux-solutions. Elle débute en expliquant le contexte du nouveau régime forestier et des TGIRT. Elle mentionne les nouveautés comprises dans le nouveau régime forestier. Elle mentionne les balises qui seront apportées par l'aménagement écosystémique.</p> <p>Katherine Court demande que l'information soit disponible sur le site Internet de la CRNT. Le MRNF et la CRNT confirment qu'elle le sera.</p> <p>Jean Roy demande qu'un biologiste du MRNF soit présent à chacune des tables afin de représenter la faune puisqu'il y a, à son avis, une faiblesse ou un manque de la part du MRNF à ce niveau. Pierre Desmeules précise qu'il est biologiste. Daniel Chouinard précise que le PAFI sera fait par le MRNF, et non pas nécessairement par la section « forêt » du MRNF. Jean Roy réitère qu'il souhaite que le secteur « faune » soit représenté au même titre que la forêt par le ministère sur les tables GIRT.</p>
6	<p>Lecture, suivi et adoption du compte rendu du 2 septembre 2010</p> <p>Modifications effectuées, Mathieu LeBlanc</p>	<p>Jean-François Hudon fait la lecture du compte rendu du 2 septembre 2010. Après quelques modifications mineures, le compte rendu est adopté à l'unanimité.</p>

Points	Sujets et éléments de suivi	
7	Adoption du mode de fonctionnement des TGIRT	<p>Mathieu LeBlanc présente les dernières modifications apportées au document. Il présente la composition finale de la TGIRT de la Pointe. Des modifications sont demandées au niveau des réserves fauniques, c'est-à-dire qu'elles soient placées dans la catégorie « Réserves fauniques » ainsi que dans la catégorie « Faune – Gestionnaire de rivières à saumon ». Les modifications sont effectuées sur place.</p> <p>Les règles de fonctionnement et la composition de la table sont adoptées à l'unanimité après les modifications effectuées.</p>
8	<p>Présidence (explication du rôle et élection d'un président)</p> <p>Fait, ML</p>	<p>Jean-François Hudon mentionne qu'il avait été convenu à la dernière réunion que nous discuterions du rôle du président et que si possible, un président serait élu à la prochaine réunion, soit aujourd'hui. Il mentionne que les rôles du président seront expliqués et ensuite la table aura à décider si elle souhaite élire un président, ou du moins un représentant de la table pour assister aux réunions de la CRNT.</p> <p>Mathieu LeBlanc, à l'aide d'une présentation PowerPoint, explique le rôle du président.</p> <p>Il mentionne qu'il avait été demandé de préciser, à la Table Nord, que le président conserve son droit de vote. De plus, il avait aussi été demandé d'ajouter dans les rôles du président qu'il aura à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapporter le consensus de la table qu'il représente à la CRNT; • Rapporter les objectifs de la table qu'il représente à la CRNT. <p>Ces ajouts sont dans le but de préciser que le président aura à représenter la table GIRT et non les intérêts de son organisme à la CRNT.</p> <p>Gaétan Lelièvre ne voit pas l'intérêt que le président ait le rôle de s'assurer de la conduite éthique du MRNF et de la CRNT, du fait que le président n'a aucun pouvoir sur ça. Cela fait consensus d'enlever ce rôle de la liste.</p> <p>Les rôles du président sont adoptés à l'unanimité. La table décide à l'unanimité de procéder à l'élection. Jean-François Hudon propose une façon de procéder, soit que les participants proposent d'autres participants et que ceux-ci auront à accepter ou refuser. Voici la liste des propositions et des décisions prises par les membres proposés.</p> <p><u>Propositions de président :</u></p> <p>Caroline Duchesne propose Gaétan Lelièvre Claude Blais propose Jean Roy Michel Chouinard propose Katherine Court</p> <p>Fin de propositions.</p> <p><u>Demande d'intérêt à être président :</u></p> <p>Katherine Court refuse Jean Roy accepte Gaétan Lelièvre refuse</p>

Points	Sujets et éléments de suivi	
		Jean Roy est alors élu comme président jusqu'au 31 mars 2011.
9	<p>Présentation de la liste des préoccupations brutes et préparation de la session de travail</p> <p>Vérification effectuée, ML</p> <p>Le BFEC n'est pas prévu à la réunion du 4 novembre, mais une présentation sera organisée pour une réunion ultérieure, ML</p> <p>C'est fait, ML</p>	<p>Luc Gagnon poursuit la présentation des préoccupations qui n'avaient pas été présentées à la dernière réunion.</p> <p>Gaétan Lelièvre demande que ce qui a été discuté à la dernière TGIRT-Nord soit présenté en résumé à la TGIRT-Pointe. Il revient sur le rôle de la table dans l'adoption des préoccupations.</p> <p>David Bourdages souligne qu'il ne faut pas se poser des questions seulement sur les impacts que les préoccupations engendrent pour l'organisme qu'un membre représente. Mais plutôt, il mentionne qu'il faut se demander si la préoccupation est pertinente pour la table. Gaétan Lelièvre précise que l'on doit se concentrer sur les préoccupations reformulées uniquement.</p> <p>Michel Chouinard se demande s'il peut apporter des précisions sur les libellés aujourd'hui. Pierre Desmeules répond que oui, mais seulement sur celles qui n'ont pas encore fait consensus.</p> <p>Roger Molloy demande quelle est la marche à suivre lorsqu'un membre demandeur n'est pas présent. Pierre Desmeules et Luc Gagnon répondent que si la préoccupation ne fait pas consensus, elle sera mise de côté. Si les membres demandent plus d'explications sur la préoccupation, elle pourra être revue lors d'une prochaine réunion.</p> <p>Jean Roy mentionne qu'il manque deux de ses préoccupations dans la liste. La CRNT vérifiera s'il y a eu une erreur et enverra les préoccupations au MRNF pour que celui-ci les ajoute.</p> <p>12 h : dîner</p> <p>13 h 10 : reprise de la réunion</p> <p><u>* Les modifications portées aux préoccupations et leur justification apparaissent directement dans le tableau Excel en annexe. Ci-bas apparaissent seulement les discussions qui demandent soit un suivi, soit des explications sur certains concepts ou sinon parce qu'elles permettent de bonifier un aspect du processus des TGIRT. Le numéro des préoccupations ci-bas fait références à ceux utilisés dans le tableau Excel en annexe.</u></p> <p>Préoccupation no 11-2021 : Il y a une demande de Caroline Duchesne et de Katherine Court afin que le Forestier en chef vienne expliquer les grandes lignes du calcul de la possibilité forestière. Pierre Desmeules vérifiera si un représentant du Forestier en chef est disponible pour la prochaine réunion. Thomas Bernier propose d'organiser une réunion « régionale » pour cette présentation. Selon plusieurs membres, ce serait pertinent et intéressant.</p> <p>Robert Belzile explique rapidement comment se fait le calcul de possibilité.</p> <p>David Bourdages expose ce qui a été proposé et adopté à la Table Nord concernant les présentations des différents secteurs d'activités par un membre représentant ce secteur. Il mentionne qu'il est important de mettre tout le</p>

Points	Sujets et éléments de suivi	
	<p>Modification effectuée, ML</p> <p>Formulaire non reçu, ML</p> <p>Modification effectuée, ML</p> <p>Modification effectuée, ML</p> <p>Modification effectuée, ML</p>	<p>monde au même niveau. Il propose d'avoir une présentation à toutes les tables. Jean-François Hudon propose de prévoir à la prochaine réunion une présentation d'une catégorie ou d'un secteur et demande s'il y aurait un secteur plus prioritaire qu'un autre. Les membres s'entendent sur l'importance d'avoir une présentation des bénéficiaires de CAAF de la Gaspésie. La CRNT s'engage à vérifier avec Jean-François Desbiens s'il veut faire la présentation à la TGIRT-Pointe et à la TGIRT-Nord, tel que proposé à la TGIRT-Nord. S'il accepte, il y aura donc une présentation des bénéficiaires de CAAF à la prochaine TGIRT.</p> <p>Caroline Duchesne se questionne à savoir comment se faisait le calcul de la possibilité avant comparativement à ce qui se fait maintenant.</p> <p>Préoccupation no 11-2103 : Caroline est mal à l'aise avec la demande puisqu'elle se demande de qui l'on dépend pour rendre le plan. Robert Belzile et Katherine Court expliquent leurs préoccupations. Gaétan Lelièvre mentionne que c'est une préoccupation de non-confiance envers le processus des TGIRT. Il y a des discussions sur le sujet. Caroline Duchesne dit qu'elle n'est pas d'accord avec le libellé. Michel Chouinard ajoute que dans les processus des tables de concertation, il est important que les participants émettent leurs préoccupations, il comprend cependant que le libellé soit modifié. Le libellé est modifié pour « Respect des échéanciers afin d'être opérationnel au 1^{er} avril 2013 ».</p> <p>Michel Chouinard demande d'ajouter une préoccupation concernant la perte définitive du potentiel récréotouristique par les activités forestières. Pour bien saisir la préoccupation, Pierre Desmeules mentionne qu'il serait mieux qu'il remplisse un formulaire de préoccupation et le faire parvenir à la CRNT.</p> <p>Préoccupation no 11-2080 : Gaétan Lelièvre soulève qu'elle est plutôt formulée comme une demande ou une solution. Il propose de modifier le libellé. Il y a des discussions. Pierre Desmeules propose de modifier le libellé pour : « impact des chemins d'accès multiusages... ». Ce n'est pas accepté. Caroline Duchesne propose d'enlever le mot « partage ». Ce n'est pas accepté. Michel Chouinard propose : « responsabilité des coûts de... ». Ce n'est pas accepté. Katherine Court propose d'enlever « partage » et de mettre « impact ». Ce n'est pas accepté. Luc Gagnon propose « impact des coûts des travaux forestiers sur les utilisateurs de la forêt ». Ce n'est pas accepté. Thomas propose d'ajouter « travaux forestiers pour l'harmonisation des usages ». Ce n'est pas accepté. Jean-François Hudon, Thomas Bernier et Daniel Chouinard proposent « l'impact de l'harmonisation des usages sur les coûts des travaux forestiers ». C'est accepté à l'unanimité.</p> <p>Préoccupation no 11-2051 : Daniel Chouinard propose « financement des coûts d'entretien des principaux accès au territoire ». Adopté à l'unanimité.</p> <p>Préoccupation no 11-2116 : Caroline Duchesne demande d'enlever les deux autres préoccupations, soit celle faisant référence à catégorie « biodiversité » et celle de la catégorie « faune et habitats terrestres » afin de les regrouper dans celle liée à la catégorie « environnement » qui englobe les deux autres. Adopté à l'unanimité.</p>
10	Cerner les enjeux	15 h : reprise de la réunion.

Points	Sujets et éléments de suivi	
	<p>résultats des préoccupations de la TGIRT (PAFI-T/4) (validation de la méthode)</p>	<p>Pierre Desmeules, à l'aide d'une présentation PowerPoint, vient présenter la démarche d'identification des enjeux et demander à la table comment elle veut procéder pour la suite de l'activité. Il précise que les enjeux qui seront présentés sont une traduction libre des préoccupations qui ont été proposées par les membres de la table. Il poursuit en expliquant le processus suivi. Il donne des exemples clairs de ce processus.</p> <p>Il souligne qu'il faudra un jour documenter les enjeux (ex. : préciser quelles sont les espèces fauniques exploitées).</p> <p>Il précise que les enjeux, objectifs, indicateurs et les cibles qui n'ont pas de lien avec le PAFI pourraient être traités dans d'autres exercices de planification comme le PRDIRT par exemple.</p> <p>Pierre Desmeules propose que le MRNF aille de l'avant et continue son travail sur les enjeux et mentionne qu'il pourrait lancer des pistes d'objectifs. Il questionne les membres de la table sur le « comment » ils veulent procéder pour faire l'entérinement des enjeux? Il propose différentes façons envisageables.</p> <p>Michel Chouinard se questionne si la grille de travail proposée provient du ministère au provincial ou si elle a été développée par le ministère en région. Pierre Desmeules mentionne que la grille a été mise au point par la DGR en s'inspirant de travaux réalisés ailleurs (Réserve faunique des Laurentides, table CSA etc.).</p> <p>Michel Chouinard mentionne l'importance des bandes riveraines. Il ajoute que c'est un enjeu majeur qui devrait être traité.</p> <p>Caroline Duchesne se questionne sur la limite entre PAFI-T et PAFI-O une fois rendu au niveau des enjeux. Luc Gagnon spécifie que le tri sera fait lorsque les enjeux seront adoptés. Il précise aussi que certains ne seront pas traités à l'échelle du PAFI mais plutôt au PRDIRT. Caroline se demande ce qui peut être traité à l'échelle régionale vs locale. Luc Gagnon répond que ça dépend des enjeux.</p> <p>Pierre Desmeules demande à la table de confirmer si le MRNF peut continuer le travail qu'ils ont commencé. Il précise que la documentation des enjeux et des objectifs se fera par les demandeurs avec de l'aide de la CRNT et du MRNF. Le MRNF pourrait mettre leurs ressources à profit mais il ne sera pas le leader de la documentation. C'est accepté.</p> <p>Pierre Desmeules demande d'identifier la façon de procéder pour la suite des choses.</p> <p>Thomas Bernier demande quel degré de participation veut avoir la table dans le processus.</p> <p>Claude Blais demande un débroussaillage dans les objectifs. Il souhaiterait recevoir le document final par courriel.</p> <p>Thomas Bernier demande si la table souhaite traiter les enjeux tout ensemble ou plutôt former des comités ou des sous-groupes. Michel Chouinard</p>

Points	Sujets et éléments de suivi	
		<p>mentionne que le travail est trop global et large pour travailler en comité. Peut-être que ce serait possible pour certains points, comme la documentation des enjeux, mais pas pour l'entérinement des enjeux. Claude Blais mentionne que les enjeux et les objectifs doivent être présentés de la même façon que pour les préoccupations. Thomas Bernier précise que nous allons commencer comme ça et que les commentaires d'amélioration seront les bienvenus.</p> <p>Jean Roy se questionne concernant qui et comment se fera la documentation des enjeux et des objectifs. Il met l'accent sur le fait que la table doit être éclairée sur plusieurs objectifs qui devront être discutés. Jean Roy demande d'avoir une ressource disponible pour répondre à son questionnement. Il faut donc trouver un mode de fonctionnement efficace.</p> <p>David Bourdages précise que les enjeux devront être revus par la table. Le tableau ne pourra pas suivre au complet. Les prochaines réunions devront être spécifiques aux enjeux. Luc Gagnon précise que le tableau complet sera toujours disponible pour la consultation. Cependant il ne sera pas toujours présenté sous sa forme complète.</p> <p>Caroline Duchesne se questionne à propos du lien qu'il y a entre le PRDIRT et le PAFI. Thomas Bernier répond qu'idéalement le PRDIRT aurait été terminé avant la mise en place des TGIRT, mais en réalité, tout a été fait en même temps. Ainsi, des préoccupations au niveau du PAFI peuvent être incluses dans le PRDIRT. Le PRDIRT est toujours en évolution. Il n'inclura certainement pas tous les objectifs des PAFI tout de suite, mais ils pourront être ajoutés à mesure.</p> <p>Par rapport aux préoccupations de Jean Roy qui est inquiet du fait qu'il ne connaît pas tous les domaines et qu'il peut être difficile d'avoir un point de vue éclairé sur certains sujets moins connus, Thomas Bernier mentionne que chacun des membres est un spécialiste de son domaine. Ainsi, il devrait y avoir une relation de confiance entre les membres. Cependant, il doit tout de même y avoir une compréhension des enjeux qui proviennent de différents champs.</p> <p>Michel Chouinard propose que chacun dépose des documents d'information sur les différents sujets sur le site de la CRNT. La CRNT est d'accord avec l'idée. Cependant, il revient aux membres de fournir l'information à mettre sur le site Internet.</p>
11	Divers	<p>Caroline Duchesne fait un compte rendu de ce qui s'est passé à la CRNT. Elle explique pourquoi elle était à la réunion de la CRNT.</p> <p>Mathieu LeBlanc invite tous les participants de la TGIRT à l'activité d'information sur l'aménagement écosystémique du 12 octobre ainsi que sur l'activité de sylviculture intensive du 21 octobre.</p>
12	Sujet de la prochaine réunion	<p>Les bénéficiaires de CAAF feront une description du jargon utilisé par les industriels forestiers et de leurs préoccupations. Les participants qui ont des préoccupations qui demandent d'être documentées davantage auront à les documenter et venir les justifier. Ensuite, on se concentrera sur l'activité quatre, soit cerner les enjeux.</p>

Points	Sujets et éléments de suivi	
	Fait, MRNF Fait, ML/ MC.	Le MRNF vérifiera la disponibilité du Forestier en chef afin qu'il vienne présenter le calcul de possibilité forestière. Thomas Bernier mentionne aussi qu'une activité de classement des cartables sera prévue.
13	Évaluation de la réunion	Jean-François Hudon invite les participants à remplir une évaluation de la réunion et les remercie d'avoir participé.
14	Fin de la réunion	Fin de la réunion à 16 h 20.

Version finale adoptée
Mathieu LeBlanc
2010-11-04